

Par requête adressée à la Cour par lettre recommandée à la poste le 8 décembre 2020 et parvenue au greffe le 9 décembre 2020, Charles Huylebrouck a introduit un recours en annulation de l'article 74 de la loi du 31 juillet 2020 « portant dispositions urgentes diverses en matière de justice » (publiée au *Moniteur belge* du 7 août 2020).

Cette affaire est inscrite sous le numéro 7475 du rôle de la Cour.

Le greffier,
P.-Y. Dutilleux